

**Le lundi 02 juillet deux mille douze, à 18 H 30**, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 29 juin 2012.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, Bruno FLAMENT, Mr William ALLART

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Madame Béatrice JANQUIN, Messieurs Sébastien CHENAULT, Vianney SNAET.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Il informe l'Assemblée que Monsieur et Madame Vieillard ont signé la convention sur l'avenir des parcelles **A 283** et **A 596**.

Il relit la convention qui a été légèrement modifiée mais qui ne la remet pas en cause.

L'Assemblée accepte ladite convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

#### **Travaux supplémentaires voiries (rues du Tap-Cul et du Château d'eau)**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux rue du château d'eau et du Tap-Cul sont terminés.

Il explique que des travaux supplémentaires ont été réalisés par nécessité.

Soit un total HT de : **2 650.00 €** et **3 169.40 € TTC**.

L'Assemblée adopte ce surplus.

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que la Commune a investi dans du câble et coffret électrique pour permettre la réalisation du marché le samedi soit : 1 304.00 € et que lors du montage des chapiteaux le coffret électrique et les câbles ont été volés. Coût de l'opération à notre charge : 2 087.00 €.

Par conséquent il a été décidé de faire participer le comité des Fêtes à hauteur de 500.00 €. La subvention prévue était de 1 500.00 € et deviendra 1 000.00 €.

#### **Décisions Modificatives**

Pour l'équilibre budgétaire il est proposé de faire trois décisions modificatives soit : prélever 5 000.00 € au compte 022 (dépenses imprévues) et transférer 4 100.00 € au compte 60632, 400.00 € au compte 6064 et 500.00 € au compte 6574.

Fin de la séance à 20 H 00.